

Diplôme Inter-Universitaire

Transfusion sanguine et Médecine de Don

Durée : 1 an

Lieux :

Lille - Besançon - Dijon
Nancy - Reims - Strasbourg

Droits d'inscription :

589 €uros

Prise en charge

Employeur : 1050 €uros

Pré- Inscriptions :

Docteur Sophie SUSEN

Institut d'Hématologie -
Transfusion

Centre de biologie pathologie
CHRU de LILLE 59037 Lille cédex

Tél. : 03 20 44 53 99

Fax : 03 20 44 69 89

Renseignements et Inscriptions :

Département de FMC

Faculté de Médecine
Pôle Recherche
59045 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 62 68 65

Fax : 03 20 62 34 84

nina.descoux@univ-lille2.fr

<http://medecine.univ-lille2.fr/fmc>

Le programme détaillé peut-être consulté sur le site Web et sera envoyé sur simple demande par le Département de FMC.



Diplôme enseigné par

les Universités de Lille 2, Besançon, Dijon, Nancy 1, Reims, Strasbourg

Directeur du diplôme

Pr Jean-Pierre CAZENAVE (Strasbourg) (10 rue Spielmann BP 36- 67000 Strasbourg)

Responsable lillois : Dr S. SUSEN

Objectif de l'enseignement

- Les pouvoirs publics et la transfusion sanguine française ont mis en place une réglementation visant à accroître la sécurité basée sur des bonnes pratiques transfusionnelles qui comportent plusieurs volets dont les bonnes pratiques de prélèvements. La sécurité transfusionnelle commence par l'information des donneurs de sang et par la visite médicale pré-don qui est obligatoirement réalisée à définir l'aptitude physique au don du sang et à dépister toute anomalie clinique susceptible de pouvoir nuire à la santé du donneur et du receveur
- Le décret du 26/11/1997 (97-1104) relatif à la qualification des personnels de transfusion sanguine prévoit que les médecins de collecte, responsables des prélèvements sanguins chez les donneurs de sang soient titulaires du diplôme de Docteur en Médecine et d'un diplôme complémentaire (R 668-7 du CSP et 10 du décret qualification). Actuellement, le diplôme de Médecine du Don est le diplôme complémentaire exigé. Il est apparu souhaitable à tous les responsables du Grand Est et du Nord de mettre en place une formation similaire permettant cette qualification

Conditions d'inscription (minimum 18 inscrits)

- ⊗ Les titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine (français et autres pays de l'UE)

Organisation de l'enseignement

Enseignements théoriques (50 à 60 h) et Stages pratiques (45 h)
sous forme de **3 modules de 3 à 5 jours**

organisés par les facultés associées

Stages pratiques : à l'issue du 2nd module théorique - à réaliser au sein d'un service de prélèvement / 15 stages de 3 h couvrant tous les aspects pratiques du don de sang total à l'hémaphérèse thérapeutique.

Certains candidats et notamment les médecins exerçant déjà en transfusion sanguine ou les titulaires de diplômes orientés vers la spécialité (DES, DESC...), pourront bénéficier de dispense d'enseignement et de stage en fonction e leurs acquis. Les dossiers de demande de dispense sont examinés par le conseil pédagogique du diplôme.

Evaluation des connaissances

- Assiduité aux cours - Validation des stages pratiques (contrôlés par une fiche de présence) - Examen écrit : 3 séries de questions de 90 mn chacune (pour être admis, il faudra obtenir une moyenne générale des 3 modules au moins égale à 30/60 sans note éliminatoire inférieure à 6/20 à l'un des 3 modules)
Si le candidat obtient à la 1^{ère} session une moyenne générale (30/60) avec une note éliminatoire inférieure à 6/20 à l'un des modules, il ne repassera en Septembre que les épreuves du module à l'origine de la note éliminatoire. S'il obtient une note globale inférieure à 30/60, il repassera l'ensemble des 3 modules.

Une 2nde session de rattrapage sera organisée au mois de Septembre / Octobre